



## Grille d'évaluation du module en organisme de formation

Division de l'apprentissage artisanal - Section des électriciens (fc) - Électricien (DAP)

Nom et prénom de l'apprenti :

Matricule :

Nom et prénom du tuteur :

Matricule :

Unité capitalisable : **Monter et mettre en service une installation simple (INSTA)**

## Module : Travaux d'infrastructure (FOREL1)

Méthode(s) d'évaluation prescrite(s) :	Entretien professionnel Simulation d'entretien Mise à l'essai Commande Evaluation continue des compétences
--	--

#### **Informations importantes :**

À partir de l'année scolaire 2019/2020 de nouvelles dispositions portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle sont d'application (Règlement grand-ducal du 15 août 2019 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle et abrogeant le règlement grand-ducal du 31 août 2016 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle).

#### **Dispositions concernant l'évaluation du module :**

- L'évaluation du module se fait conformément au référentiel d'évaluation et suivant les méthodes d'évaluation prescrites.
  - Les modules doivent être évalués avant la fin du semestre dans lequel ils sont prévus. Dans des cas exceptionnels et motivés, le résultat d'un module patronal peut être introduit à la fin de l'année scolaire dans laquelle il a été organisé.
  - Si le résultat de l'évaluation d'un module dispensé en organisme de formation n'est pas disponible lors de la délibération de fin d'année du conseil de classe, celui-ci considère le module comme réussi par dispense.

Il n'y a plus de distinction entre les différentes compétences. Toutes les compétences du module doivent être évaluées avec une note chiffrée.

#### Réussite d'un module :

- La somme des points attribués à toutes les compétences d'un module donne la note finale du module et le module est réussi si la somme dépasse ou est égale à 30 points.



<b>Compétence</b> 30 % (18 P)	<b>L'apprenti est capable de respecter les conditions de sécurité sur le chantier et de les préparer en se servant du matériel et des outils requis.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante : .....
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti tient compte des conditions de sécurité. - L'apprenti établit une liste d'outils et de matériel.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a respecté les conditions de sécurité indiquées, par exemple le port de vêtements de sécurité. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel correcte.
<b>Compétence</b> 10 % (6 P)	<b>L'apprenti est capable de préparer une maçonnerie d'une manière compétente et conforme à l'énoncé.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante : .....
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti entaille la maçonnerie conformément aux indications et dans le respect des normes en observant constamment les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti fixe les boîtes d'encastrement de manière compétente dans la maçonnerie (mise en plâtre). - L'apprenti pose le tuyau de protection du câble d'une manière compétente et agréable.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a préparé la maçonnerie de manière compétente et il a correctement respecté les dimensions. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a fixé les boîtes d'encastrement de manière compétente. - L'apprenti a posé et fixé le tuyau de protection du câble de manière compétente. - Le formateur en entreprise a accepté le travail.
<b>Compétence</b> 10 % (6 P)	<b>L'apprenti est capable de poser des chemins de câbles de manière compétente.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante : .....
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti pose les chemins de câbles d'une manière compétente et conforme aux indications.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a posé les chemins de câbles d'une manière compétente et conforme aux indications. - Le formateur en entreprise a accepté le travail.
<b>Compétence</b> 10 % (6 P)	<b>L'apprenti est capable de poser des conduites ainsi que des câbles en appliquant au moins trois méthodes différentes.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante : .....



<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti pose les conduites ainsi que les câbles en appliquant - des méthodes de pose classiques - en applique, - en crépi, - encastrées, - des préfabriqués - dans le béton, - dans des murs creux, - des systèmes de câbles - dans des canaux d'installation, - dans des installations enterrées, - des méthodes de pose spéciales - dans le sol, - sur des chemins de câbles.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a appliqué au moins trois méthodes de pose pour les câbles et pour les conduites. - L'apprenti a posé les conduites et les câbles de manière compétente. - Le formateur en entreprise a accepté la pose des conduites et des câbles.
<b>Compétence 10 % (6 P)</b>	<b>L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante : .....
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.
<b>Socles</b>	- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure. - L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.
<b>Compétence 10 % (6 P)</b>	<b>L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante : .....
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.
<b>Compétence 20 % (12 P)</b>	<b>L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante : .....
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti documente les missions indiquées.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
**Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse**

Date et cachet de l'organisme de formation

Signature



## Grille d'évaluation du module en organisme de formation

Division de l'apprentissage artisanal - Section des électriciens (fc) - Électricien (DAP)

Nom et prénom de l'apprenti :

Matricule :

Nom et prénom du tuteur :

Matricule :

Unité capitalisable : Monter et mettre en service une installation simple (INSTA)

## **Module : Installation de prises de courant et de circuits électriques simples (FOREL2)**

Méthode(s) d'évaluation prescrite(s) :	Entretien professionnel Simulation d'entretien Mise à l'essai Commande Evaluation continue des compétences
--	--

#### **Informations importantes :**

À partir de l'année scolaire 2019/2020 de nouvelles dispositions portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle sont d'application (Règlement grand-ducal du 15 août 2019 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle et abrogeant le règlement grand-ducal du 31 août 2016 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle).

#### **Dispositions concernant l'évaluation du module :**

- L'évaluation du module se fait conformément au référentiel d'évaluation et suivant les méthodes d'évaluation prescrites.
  - Les modules doivent être évalués avant la fin du semestre dans lequel ils sont prévus. Dans des cas exceptionnels et motivés, le résultat d'un module patronal peut être introduit à la fin de l'année scolaire dans laquelle il a été organisé.
  - Si le résultat de l'évaluation d'un module dispensé en organisme de formation n'est pas disponible lors de la délibération de fin d'année du conseil de classe, celui-ci considère le module comme réussi par dispense.

Il n'y a plus de distinction entre les différentes compétences. Toutes les compétences du module doivent être évaluées avec une note chiffrée.

### Réussite d'un module :

- La somme des points attribués à toutes les compétences d'un module donne la note finale du module et le module est réussi si la somme dépasse ou est égale à 30 points.



<b>Compétence</b> 20 % (12 P)	<b>L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière de sécurité au cours des étapes de travail.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante : .....
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti respecte constamment les consignes en matière de sécurité.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité.
<b>Compétence</b> 10 % (6 P)	<b>L'apprenti est capable d'installer une prise de courant de sécurité à l'intérieur ou à l'extérieur et de la soumettre à un contrôle.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante : .....
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti installe la prise de courant de sécurité conformément aux indications et aux consignes en vigueur. - L'apprenti soumet la prise de courant de sécurité à un contrôle.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a produit une prise de courant de sécurité en état de fonctionnement et conforme aux indications ainsi qu'aux consignes en vigueur. - Le formateur en entreprise a accepté l'installation de la prise de courant de sécurité. - L'apprenti a mesuré la tension de sortie en se servant d'un voltmètre.
<b>Compétence</b> 10 % (6 P)	<b>L'apprenti est capable de monter un circuit simple allumage ou un circuit série avec précaution et dans le respect des normes, de le soumettre à un contrôle et de le mettre en service.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante : .....
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti est capable d'opter pour les dispositifs et pour les outils requis. - L'apprenti installe un circuit allumage simple ou un circuit série en suivant un plan d'installation indiqué, dans le respect des normes et en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit des circuits en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté les circuits.
<b>Compétence</b> 20 % (12 P)	<b>L'apprenti est capable de monter un circuit va-et-vient avec précaution et dans le respect des normes, de le soumettre à un contrôle et de le mettre en service.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante : .....
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti est capable d'opter pour les dispositifs et pour les outils requis. - L'apprenti installe un circuit va-et-vient en suivant un plan d'installation indiqué, dans le respect des normes et en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut.



<b>Socles</b>	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
<b>Compétence 10 % (6 P)</b>	<b>L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :  .....
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.
<b>Socles</b>	- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure. - L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.
<b>Compétence 10 % (6 P)</b>	<b>L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :  .....
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.
<b>Compétence 20 % (12 P)</b>	<b>L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :  .....
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti documente les missions indiquées.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.

Date et cachet de l'organisme de formation

Signature



## Grille d'évaluation du module en organisme de formation

### Division de l'apprentissage artisanal - Section des électriciens (fc) - Électricien (DAP)

Nom et prénom de l'apprenti : .....

Matricule : .....

Nom et prénom du tuteur : .....

Matricule : .....

Unité capitalisable : **Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication (INDOM)**

Module : **Installation de circuits électriques avancés (FOREL3)**

Méthode(s) d'évaluation prescrite(s) : Entretien professionnel  
Simulation d'entretien  
Mise à l'essai  
Commande  
Evaluation continue des compétences

#### Informations importantes :

À partir de l'année scolaire 2019/2020 de nouvelles dispositions portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle sont d'application (Règlement grand-ducal du 15 août 2019 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle et abrogeant le règlement grand-ducal du 31 août 2016 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle).

#### Dispositions concernant l'évaluation du module :

- L'évaluation du module se fait conformément au référentiel d'évaluation et suivant les méthodes d'évaluation prescrites.
- Les modules doivent être évalués avant la fin du semestre dans lequel ils sont prévus. Dans des cas exceptionnels et motivés, le résultat d'un module patronal peut être introduit à la fin de l'année scolaire dans laquelle il a été organisé.
- Si le résultat de l'évaluation d'un module dispensé en organisme de formation n'est pas disponible lors de la délibération de fin d'année du conseil de classe, celui-ci considère le module comme réussi par dispense.

Il n'y a plus de distinction entre les différentes compétences. Toutes les compétences du module doivent être évaluées avec une note chiffrée.

#### Réussite d'un module :

- La somme des points attribués à toutes les compétences d'un module donne la note finale du module et le module est réussi si la somme dépasse ou est égale à 30 points.



<b>Compétence</b> 20 % (12 P)	<b>L'apprenti est capable de monter un montage à croix avec précaution et dans le respect des normes, de le soumettre à un contrôle et de le mettre en service.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti est capable d'opter pour les dispositifs et pour les outils requis. - L'apprenti installe un montage à croix en suivant un plan d'installation indiqué, dans le respect des normes et en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
<b>Compétence</b> 10 % (6 P)	<b>L'apprenti est capable de monter des circuits de contrôle de manière compétente et de les mettre en service.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti connaît la différence entre un voyant de l'éclairage et un témoin d'état de l'éclairage dans le contexte de commutateurs d'installation. - L'apprenti installe des commutateurs avec un voyant de l'éclairage ainsi que des commutateurs avec des témoins d'état de l'éclairage de manière compétente.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a correctement expliqué la différence entre un voyant de l'éclairage et un témoin d'état de l'éclairage. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
<b>Compétence</b> 20 % (12 P)	<b>L'apprenti est capable d'installer différentes unités d'éclairage de manière compétente.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti installe différents dispositifs d'éclairage de manière compétente, par exemple: - des lampes à incandescence classiques, - des lampes halogènes, - des lampes halogènes à faible voltage avec un transformateur, - des lampes fluorescentes TL avec des ballasts électroniques, - des lampes LED de tout type.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit une installation d'éclairage en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
<b>Compétence</b> 10 % (6 P)	<b>L'apprenti est capable d'installer un dispositif de connexion CEE 400 volts à l'intérieur ou à l'extérieur et de le soumettre à un contrôle.</b>



<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti installe le dispositif de connexion CEE 400 volts conformément aux indications et aux consignes en vigueur.</li><li>- L'apprenti soumet le dispositif de connexion CEE 400 volts à un contrôle.</li></ul>
<b>Socles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti a produit un dispositif de connexion CEE 400 volts conforme aux indications et aux consignes en vigueur.</li><li>- Le formateur en entreprise a accepté l'installation du dispositif de connexion CEE 400 volts.</li><li>- L'apprenti a mesuré la tension de sortie ainsi que le sens de rotation du dispositif de connexion CEE 400 volts en se servant d'un multimètre.</li></ul>
<b>Compétence 10 % (6 P)</b>	<b>L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.</li></ul>
<b>Socles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure.</li><li>- L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.</li></ul>
<b>Compétence 10 % (6 P)</b>	<b>L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.</li></ul>
<b>Socles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.</li></ul>
<b>Compétence 20 % (12 P)</b>	<b>L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti documente les missions indiquées.</li></ul>
<b>Socles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.</li></ul>



Date et cachet de l'organisme de formation

Signature



## Grille d'évaluation du module en organisme de formation

Division de l'apprentissage artisanal - Section des électriciens (fc) - Électricien (DAP)

Nom et prénom de l'apprenti :

Matricule :

Nom et prénom du tuteur :

Matricule :

**Unité capitalisable : Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication (INDOM)**

Module : Branchements électriques et systèmes de commande de stores et d'éclairage (FOREL4)

Méthode(s) d'évaluation prescrite(s) :	Entretien professionnel Simulation d'entretien Mise à l'essai Commande Evaluation continue des compétences
--	--

#### **Informations importantes :**

À partir de l'année scolaire 2019/2020 de nouvelles dispositions portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle sont d'application (Règlement grand-ducal du 15 août 2019 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle et abrogeant le règlement grand-ducal du 31 août 2016 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle).

#### **Dispositions concernant l'évaluation du module :**

- L'évaluation du module se fait conformément au référentiel d'évaluation et suivant les méthodes d'évaluation prescrites.
  - Les modules doivent être évalués avant la fin du semestre dans lequel ils sont prévus. Dans des cas exceptionnels et motivés, le résultat d'un module patronal peut être introduit à la fin de l'année scolaire dans laquelle il a été organisé.
  - Si le résultat de l'évaluation d'un module dispensé en organisme de formation n'est pas disponible lors de la délibération de fin d'année du conseil de classe, celui-ci considère le module comme réussi par dispense.

Il n'y a plus de distinction entre les différentes compétences. Toutes les compétences du module doivent être évaluées avec une note chiffrée.

### Réussite d'un module :

- La somme des points attribués à toutes les compétences d'un module donne la note finale du module et le module est réussi si la somme dépasse ou est égale à 30 points.



<b>Compétence</b> 20 % (12 P)	<b>L'apprenti est capable de commander des récepteurs en se servant de plusieurs boutons poussoirs, de détecteurs de mouvements, d'un interrupteur d'impulsion de courant et d'une minuterie de cage d'escaliers.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante : .....
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti explique le fonctionnement de l'interrupteur d'impulsion de courant et de la minuterie de cage d'escaliers. - L'apprenti installe la minuterie de cage d'escaliers avec un détecteur de mouvements. - L'apprenti monte le circuit indiqué, il le met en service et il en soumet le fonctionnement à un contrôle.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a décrit ou expliqué le fonctionnement d'une manière complète et compréhensible. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement dans les délais indiqués. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
<b>Compétence</b> 10 % (6 P)	<b>L'apprenti est capable de commander des moteurs tubulaires ou des moteurs pour stores vénitiens par des interrupteurs de stores vénitiens.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante : .....
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti monte les circuits indiqués dans les délais indiqués, il les met en service et il en soumet le fonctionnement à un contrôle.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement dans les délais indiqués. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
<b>Compétence</b> 30 % (18 P)	<b>L'apprenti est capable d'installer un tableau de compteurs avec une protection individuelle et une protection des conduites dans le respect des normes et des conditions techniques de raccordement en vigueur.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante : .....
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti se procure les conditions techniques de raccordement en vigueur (sur Internet) dans le contexte d'un tableau de compteurs et il est capable de les interpréter et de les appliquer. - L'apprenti installe le tableau de compteurs ainsi qu'une protection individuelle et une protection des conduites.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a expliqué les conditions techniques de raccordement d'une manière correcte et compréhensible pour le formateur en entreprise. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a installé un tableau de compteurs conforme aux normes et en état de fonctionnement avec une protection individuelle et une protection des conduites. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
<b>Compétence</b> 10 % (6 P)	<b>L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.</b>



**Note :** Justification en cas de note insuffisante :

---

**Indicateurs** - L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.

**Socles** - L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure.  
- L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.

---

**Compétence** **L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.**  
10 % (6 P)

**Note :** Justification en cas de note insuffisante :

---

**Indicateurs** - L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.

**Socles** - L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.

---

**Compétence** **L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.**  
20 % (12 P)

**Note :** Justification en cas de note insuffisante :

---

**Indicateurs** - L'apprenti documente les missions indiquées.

**Socles** - L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.

---

Date et cachet de l'organisme de formation

Signature



## Grille d'évaluation du module en organisme de formation

Division de l'apprentissage artisanal - Section des électriciens (fc) - Électricien (DAP)

Nom et prénom de l'apprenti :

Matricule :

Nom et prénom du tuteur :

Matricule :

Unité capitalisable : Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment (INBAT)

Module : Circuits de protection et dépannages (FOREL5)

Méthode(s) d'évaluation prescrite(s) :	Entretien professionnel Simulation d'entretien Mise à l'essai Commande Evaluation continue des compétences
--	--

#### **Informations importantes :**

À partir de l'année scolaire 2019/2020 de nouvelles dispositions portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle sont d'application (Règlement grand-ducal du 15 août 2019 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle et abrogeant le règlement grand-ducal du 31 août 2016 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle).

#### **Dispositions concernant l'évaluation du module :**

- L'évaluation du module se fait conformément au référentiel d'évaluation et suivant les méthodes d'évaluation prescrites.
  - Les modules doivent être évalués avant la fin du semestre dans lequel ils sont prévus. Dans des cas exceptionnels et motivés, le résultat d'un module patronal peut être introduit à la fin de l'année scolaire dans laquelle il a été organisé.
  - Si le résultat de l'évaluation d'un module dispensé en organisme de formation n'est pas disponible lors de la délibération de fin d'année du conseil de classe, celui-ci considère le module comme réussi par dispense.

Il n'y a plus de distinction entre les différentes compétences. Toutes les compétences du module doivent être évaluées avec une note chiffrée.

## Réussite d'un module :

- La somme des points attribués à toutes les compétences d'un module donne la note finale du module et le module est réussi si la somme dépasse ou est égale à 30 points.



<b>Compétence</b> 10 % (6 P)	<b>L'apprenti est capable d'interpréter les caractéristiques de déclenchement des disjoncteurs et des disjoncteurs à courant de défaut et de soumettre ces dispositifs à un contrôle métrologique.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti est capable de déterminer les temps de déclenchement ainsi que les courants de déclenchement en se référant aux caractéristiques de déclenchement.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a produit un mesurage correct. - L'apprenti a respecté les valeurs limites conformément à la norme DIN VDE 0100 partie 410.
<b>Compétence</b> 20 % (12 P)	<b>L'apprenti est capable de planifier une mission de travail de manière compétente et de mener un entretien avec un client.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti analyse la commande du client et il établit une liste d'outils et de matériel. - L'apprenti évalue les heures de travail requises pour accomplir cette mission de travail. - L'apprenti commente cette évaluation avec son formateur et, le cas échéant, il procède à des adaptations. - L'apprenti est prévenant et il réagit aux souhaits du client.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a analysé la commande de manière compétente. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - Le formateur en entreprise a accepté l'évaluation des heures de travail. - Le formateur en entreprise a considéré que l'entretien avec le client était convenable.
<b>Compétence</b> 20 % (12 P)	<b>L'apprenti est capable de localiser et d'éliminer les dysfonctionnements d'une installation électrique de manière systématique.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	- L'apprenti localise et élimine les dysfonctionnements d'une installation électrique, par exemple d'un circuit électrique, avec - des prises de courant, - un circuit série, - un circuit va-et-vient, - un montage à croix, - un tableau de distribution. - L'apprenti explique sa méthode.
<b>Socles</b>	- L'apprenti a appliqué une méthode systématique pour détecter les dysfonctionnements. - L'apprenti a localisé et éliminé les dysfonctionnements. - L'apprenti a produit une installation en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté l'installation.
<b>Compétence</b> 10 % (6 P)	<b>L'apprenti est capable de monter des circuits à contacteurs simples dans le respect des normes, d'en expliquer le fonctionnement et de les mettre en service.</b>



<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti explique le fonctionnement des circuits à contacteurs habituels à l'oral ou par écrit en se référant à une chaîne des causes et des effets.</li><li>- L'apprenti opte pour les composants requis en fonction de la mission.</li><li>- L'apprenti monte différents circuits à contacteurs, par exemple<ul style="list-style-type: none"><li>- un circuit d'auto-maintien,</li><li>- un circuit réversible (circuit de verrouillage),</li><li>- un circuit étoile-triangle (circuit séquentiel),</li></ul>conformément aux schémas de circuits disponibles et dans le respect des normes, il les met en service et il en soumet le fonctionnement à un essai.</li></ul>
<b>Socles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti a fourni une explication correcte et cohérente.</li><li>- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel correcte et complète.</li><li>- L'apprenti a produit un circuit à contacteur en état de fonctionnement.</li><li>- Le formateur en entreprise a accepté le circuit à contacteur.</li></ul>
<b>Compétence 10 % (6 P)</b>	<b>L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.</li></ul>
<b>Socles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure.</li><li>- L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.</li></ul>
<b>Compétence 10 % (6 P)</b>	<b>L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.</li></ul>
<b>Socles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.</li></ul>
<b>Compétence 20 % (12 P)</b>	<b>L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti documente les missions indiquées.</li></ul>
<b>Socles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.</li></ul>



Date et cachet de l'organisme de formation

Signature



## Grille d'évaluation du module en organisme de formation

Division de l'apprentissage artisanal - Section des électriciens (fc) - Électricien (DAP)

Nom et prénom de l'apprenti :

Matricule :

Nom et prénom du tuteur :

Matricule :

Unité capitalisable : Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment (INBAT)

Module : Systèmes de communication (FOREL6)

Méthode(s) d'évaluation prescrite(s) :	Entretien professionnel Simulation d'entretien Mise à l'essai Commande Evaluation continue des compétences
--	--

## **Informations importantes :**

À partir de l'année scolaire 2019/2020 de nouvelles dispositions portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle sont d'application (Règlement grand-ducal du 15 août 2019 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle et abrogeant le règlement grand-ducal du 31 août 2016 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle).

## Dispositions concernant l'évaluation du module :

- L'évaluation du module se fait conformément au référentiel d'évaluation et suivant les méthodes d'évaluation prescrites.
  - Les modules doivent être évalués avant la fin du semestre dans lequel ils sont prévus. Dans des cas exceptionnels et motivés, le résultat d'un module patronal peut être introduit à la fin de l'année scolaire dans laquelle il a été organisé.
  - Si le résultat de l'évaluation d'un module dispensé en organisme de formation n'est pas disponible lors de la délibération de fin d'année du conseil de classe, celui-ci considère le module comme réussi par dispense.

Il n'y a plus de distinction entre les différentes compétences. Toutes les compétences du module doivent être évaluées avec une note chiffrée.

#### Réussite d'un module :

- La somme des points attribués à toutes les compétences d'un module donne la note finale du module et le module est réussi si la somme dépasse ou est égale à 30 points.



<b>Compétence</b> 10 % (6 P)	<b>L'apprenti est capable de monter des prises d'antenne ainsi que des distributeurs d'antenne.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti opte pour l'ensemble des composants, des outils et des matériaux requis pour le montage de l'installation et il les désigne.</li><li>- L'apprenti monte une installation d'antenne et il en effectue le câblage conformément au plan et dans le respect des délais indiqués.</li><li>- L'apprenti soumet les connexions de l'installation à un contrôle métrologique.</li></ul>
<b>Socles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète.</li><li>- L'apprenti a monté l'installation d'antenne et il en a effectué le câblage de manière compétente.</li><li>- Le formateur en entreprise a accepté le circuit.</li></ul>
<b>Compétence</b> 10 % (6 P)	<b>L'apprenti est capable d'installer des interphones et de les mettre en service.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti opte pour l'ensemble des composants, des outils et des matériaux requis pour le montage de l'installation et il les désigne correctement.</li><li>- L'apprenti installe et configure l'interphone de manière compétente, conformément au plan et dans le respect des délais indiqués.</li></ul>
<b>Socles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète.</li><li>- L'apprenti a installé l'interphone et il en a effectué le câblage de manière compétente.</li><li>- L'apprenti a produit un interphone en état de fonctionnement.</li><li>- Le formateur en entreprise a accepté le circuit.</li></ul>
<b>Compétence</b> 20 % (12 P)	<b>L'apprenti est capable de monter une installation de réseau.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti opte pour l'ensemble des composants, des outils et des matériaux requis pour le montage de l'installation et il les désigne correctement.</li><li>- L'apprenti monte l'installation de réseau et il en effectue le câblage conformément au plan et dans le respect des délais indiqués.</li><li>- L'apprenti soumet les connexions de l'installation à un contrôle métrologique.</li></ul>
<b>Socles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète.</li><li>- L'apprenti a monté l'installation de réseau et il en a effectué le câblage de manière compétente.</li><li>- Le formateur en entreprise a accepté le circuit.</li></ul>
<b>Compétence</b> 10 % (6 P)	<b>L'apprenti est capable de monter un système d'alarme (alarme anti-intrusion ou alarme incendie) de manière autonome, de le raccorder et de le mettre en service.</b>



<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti opte pour le type de détecteur approprié.</li><li>- L'apprenti opte pour les dispositifs appropriés.</li><li>- L'apprenti se réfère à des documents techniques pour le câblage et pour la mise en service de l'installation.</li><li>- L'apprenti met l'installation en service.</li></ul>
<b>Socles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti a produit les détecteurs ainsi que les dispositifs requis.</li><li>- L'apprenti a effectué le câblage de manière compétente.</li><li>- L'apprenti a suivi les procédures de sécurité lors de la mise en service.</li><li>- L'apprenti a installé le système d'alarme et il en a effectué le câblage de manière compétente.</li><li>- Le formateur en entreprise a accepté le circuit.</li></ul>
	Pas de paramétrage!
<b>Compétence 20 % (12 P)</b>	<b>L'apprenti est capable d'installer des composants bus, d'en effectuer le câblage et de les mettre en service.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti installe des composants bus, il en effectue le câblage et il met l'installation bus en service.</li></ul>
<b>Socles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète.</li><li>- L'apprenti a installé les composants bus de manière compétente et il en a correctement effectué le câblage.</li><li>- L'apprenti a produit une installation bus en état de fonctionnement.</li><li>- Le formateur en entreprise a accepté le circuit.</li></ul>
<b>Compétence 10 % (6 P)</b>	<b>L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.</li></ul>
<b>Socles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure.</li><li>- L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.</li></ul>
<b>Compétence 10 % (6 P)</b>	<b>L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.</b>
<b>Note :</b>	Justification en cas de note insuffisante :
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.</li></ul>
<b>Socles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu autre mesure.</li></ul>



**Compétence**  
10 % (6 P)

**L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.**

**Note :**

Justification en cas de note insuffisante :

**Indicateurs**

- L'apprenti documente les missions indiquées.

**Socles**

- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.

Date et cachet de l'organisme de formation

Signature